

Office of the People's Counsel pour le District de Columbia

1133 15th Street, NW, Suite 500 | Washington, DC 20005 | Téléphone : 202.727.3071

Fax : 202.727.1014 | ATS/ATM : 202.727.2876 | Site web : www.opc-dc.gov | Email : info@opc-dc.gov

FICHE DESCRIPTIVE DE L'OFFICE OF THE PEOPLE'S COUNSEL
Dossier tarifs de la Washington Gas, Dossier No.1137

Le 26 février 2016, la Washington Gas Light Company (WGL), a déposé une demande d'augmentation globale de \$ 17,4 millions, soit une augmentation de 7,6 % des tarifs et frais actuels pour la fourniture de gaz dans le District. Cette requête a été réévaluée le 31 mars 2016 à \$ 19,9 millions.

2. Pourquoi WGL prétend avoir besoin d'une augmentation de tarif ?

Selon WGL, cette augmentation est due à :

- (a) une augmentation du tarif de base de la compagnie,
- (b) l'inflation générale,
- (c) l'augmentation des frais liés au personnel et aux exigences réglementaires,
- (d) au transfert de coûts supplémentaires des plans de remplacement de canalisations des dossiers Nos. 1027 et 1115, et à la

Conformité avec les dispositions de l'accord de règlement approuvé par la Commission pour le dossier No. 1115.

3. Quelles sont les requêtes de la compagnie dans sa demande d'augmentation ?

- (a) Financement de la mise à niveau des systèmes.
- (b) Report des coûts liés au nouveau programme de report des coûts associés à la gestion de l'intégrité.
- (c) Report des coûts liés à l'externalisation de certaines fonctions de la Compagnie.
- (d) Un ajustement de normalisation des revenus.
- (e) Financement d'un programme de recherche et développement.
- (f) Financement des primes du personnel et des plans de retraite.
- (g) **Taux de rendement global proposé : 8,23 %**
- (h) **Rendement des capitaux propres proposé : 10,25 %** (soit une augmentation d'environ \$ 2,1 millions)
- (i) **25 % d'augmentation pour tous les types d'utilisateurs**

*À ce jour, 535 réclamations ont été reçues par
L'OPC et la PSC.*

1. Quelle est la position de l'OPC ?

En se basant sur l'analyse de l'OPC, l'Office recommande une revue à la baisse de la requête de WGL de 98 % (soit \$ 19.446.022 de réduction) arrivant ainsi à une augmentation globale de \$ 435.909.

POURQUOI ?

(a) WGL a dépensé à outrance de manière constante et considérable pour les mises à niveau de son système (PROJET canalisations et remplacement des raccords mécaniques) et ne devrait pas être autorisée à continuer de recouvrer les coûts au-delà des budgets alloués.

(b) Les coûts et les économies avancées par l'externalisation des processus d'entreprise de WGL et le système de gestion de l'intégrité ne sont pas connus ni mesurables, et ne peuvent donc prétendre à un report de coûts.

(c) Un ajustement de normalisation des revenus n'est pas nécessaire et reporte tous les risques de fluctuation de revenu sur les consommateurs de manière injustifiée.

La demande d'augmentation du taux de rentabilité autorisé de WGL devrait être refusée car elle dépasse les taux en vigueur sur le marché et serait supportée de manière injustifiée par les consommateurs de DC.

*Voir au verso pour plus de détails sur le dossier **

4. Comment et quand les tarifs peuvent-ils augmenter ?

WGL présentera son dossier pour une augmentation des tarifs devant la Public Service Commission. L'OPC présentera ses experts et son témoignage au nom des consommateurs du District pendant les auditions de ce dossier.

Si l'augmentation est approuvée, de nouveaux tarifs entreront en vigueur le **3 mars 2017**.

5) Comment puis-je participer et comment être entendu ?

Vos commentaires et témoignages peuvent être envoyés à la DC Public Service Commission, à l'attention de :

Ms. Brinda Westbrook-Sedgwick

Commission Secretary

Public Service Commission of the District of Columbia

1325 G Street, NW, Suite 800

Washington, DC 20005

****Veillez à mettre en référence le dossier No. 1137****

Les consommateurs peuvent aussi participer à des audiences publiques. Les dates de ces audiences seront communiquées ultérieurement.

Disposition complète – Les consommateurs ayant soumis une réclamation auprès de l’OPC ou de la DC PSC concernant un changement non autorisé ou une fausse représentation, recevront un avis de réévaluation de leurs factures pour toute la période d’affiliation chez Starion, en appliquant un tarif égal au tarif standard de Pepco si ce tarif était inférieur à celui de Starion. Les clients se plaignant d’une confusion de tarif antérieure à l’implémentation du plan de conformité développé par l’OPC et Starion, verront également leurs comptes automatiquement réévalués.

Dès lors que Starion commencera à démarcher les clients avec les ressources développées avec l’OPC, les allégations de confusion des tarifs ne permettront plus un déclenchement automatique de la réévaluation d’un compte client.

Vérification par un tiers – Une vérification par un tiers sera assurée pour tout particulier avant l’enregistrement du client (que le client soit enregistré suite à un démarchage au téléphone ou en porte à porte). La vérification mentionnera que : a) le commercial ne représente pas le fournisseur d’énergie du client, b) le consommateur choisit Starion en tant que fournisseur d’électricité, c) Starion ne garantit pas de baisse de tarif et que les tarifs payés par le client peuvent changer.

Révision des contrats – L’OPC révisera les contrats des clients particuliers avec Starion afin de s’assurer que les clients disposent d’informations claires, concises et exactes concernant les produits vendus par Starion. Une fois un accord obtenu, Starion distribuera les documents de contrats approuvés à chaque client au moment des inscriptions en porte à porte ou dans les trois jours ouvrés suivant une inscription par téléphone.

Rapports de conformité – Afin de contrôler la conformité avec l’accord, Starion et l’OPC auront une réunion trimestrielle pendant un (1) an.

Procédures de recouvrement/Rapports de crédit négatif - Starion n’engagera pas d’action de recouvrement envers les clients ayant des montants impayés sur leurs factures d’électricité

au 26 novembre 2013, date à laquelle Pepco a rendu son droit de recouvrement à Starion. Dans le cas où un client prétend que son solde a été impacté de manière négative en raison du rapport négatif des charges de Starion, Starion s'engage à assister le client à résoudre ce problème.

Dispositif de sûreté – Au cas où l'OPC ou la PSC constaterait un afflux de réclamations de clients similaire à celui qui a mené au dépôt de la requête pour ce dossier, l'OPC pourra appeler la Commission à effectuer un examen accéléré et une enquête sur les pratiques commerciales de Starion.

Donation - Starion effectuera une donation de \$ 100.000,00 au programme d'assistance énergétique de la **Greater Washington Urban League (GWUL)** au plus tard le 10 mars 2017. Les fonds seront utilisés au bénéfice des personnes du District ayant droit à une aide pour leurs factures énergétiques.

Voir la GWUL Energy Assistance Program Overview pour les directives et procédures.

Faites entendre votre voix !

Audiences publiques

La PSC organisera quatre (4) audiences publiques :

20 septembre 2016

University of the District of Columbia community college

801 North Capitol St., NE

Washington, DC 20002

18h00—20h00

21 septembre 2016

Public Service Commission

Of The District of Columbia

1325 G. Street, NW, Ste. 800

Washington, D.C. 20005

Suite à la réunion PSC de 11h00

Réunion ouverte

5 octobre 2016

Southwest Public Library
900 Wesley Place, SW
Washington, D.C. 20024
18h00—20h00

15 octobre 2016

Thurgood Marshall Academy
2427 M.L.K., JR., Avenue, S.E.
Washington, DC 20020
10h00—12h00

Dates des audiences officielles

14, 17, 24, & 27-28 octobre

4. Quand et comment les tarifs vont-ils augmenter ?

WGL présentera son dossier de demande d'augmentation des tarifs auprès de la DC Public Service Commission.

L'OPC présentera ses experts et son témoignage au nom des consommateurs du District pendant les auditions de ce dossier.

Après examen des éléments présentés par la WGL, l'OPC et les autres parties prenantes du dossier, la Commission formulera ses conclusions.

Si l'augmentation des tarifs est approuvée par la PSC, de nouveaux tarifs entreront en vigueur le 3 mars 2017.

5. En tant qu'utilisateur, que puis-je faire et comment être entendu ?

L'OPC encourage tous les usagers à participer activement à la procédure du dossier des tarifs.

Les usagers peuvent participer de la manière suivante :

Les commentaires ou témoignages écrits peuvent être enregistrés auprès de la secrétaire de la PSC pour être pris en compte par la Commission.

Les consommateurs peuvent témoigner lors des audiences publiques organisées pour ce dossier.

Les usagers peuvent venir assister aux audiences de témoins à la PSC.

Remarque : l'OPC peut fournir des renseignements et une assistance technique pour aider les usagers à participer à la procédure.

Veillez envoyer vos commentaires ou témoignages écrits à :

**Ms. Brinda Westbrook-Sedgwick
Commission Secretary
Public Service Commission of the District of Columbia
1325 G Street, NW, Suite 800
Washington, DC 20005**

**** Veillez à mettre en référence le dossier No. 1137****